

ÉCHOS CSE

INFO CSE EXTRA DU 1^{er} MARS 2023

✚ Enquêtes administratives : Retour sur les Questions des Organisations Syndicales du Directeur Sureté Santé Sécurité de Framatome.

- Q1 : Quelles sont les critères pour avoir un avis défavorable ?
- R1 : Le Directeur nous confirme qu'une enquête auprès des différents fichiers de police est faite, et que toutes les condamnations sont étudiées (casier judiciaire et les traitements d'antécédents judiciaires).
- Q2 : Sur combien de temps remontez-vous ?
- R2 : Pas de notion de temps, mais aucune prescription n'est prise en compte.
- Q3 : Est-ce que les retraits de permis pour alcool/drogues/excès de vitesse entraînent un avis défavorable ?
- R3 : Oui, le CoSSeN recherche des condamnations pour récidive de conduite dangereuse sous l'emprise d'une substance pouvant être dangereuse pour la conduite.
- Q4 : La personne peut-elle connaître la cause de son avis défavorable ?
- Non, sauf si elle fait un recours administratif auprès du tribunal administratif.
- Q5 : L'officier de sureté FRAMATOME peut-il aller à l'encontre de la décision du COSSEN ?
- R5 : Oui, car la décision finale appartient au directeur d'établissement, une telle mesure a déjà été vue sur le site de ROMANS.
- Q6 : Quels sont les sites FRAMATOME qui sont concernés par ces enquêtes administratives ?
- R6 : Mr GILOT ne souhaite pas répondre, il dit que c'est du ressort du CSEC.
- Q7 : Quels sont les possibilités de recours ? si oui, possibilité de réembauche ?
- R7 : Oui il y a toujours possibilité de réembauche après une décision favorable du tribunal administratif à l'encontre du salarié.
- Q8 : Quel est le délai pour finir les 9 enquêtes approfondies ?
- R8 : enquêtes sont revenues favorables et 1 personne en CDI est toujours attendue d'une réponse.
- Q9 : Quand avez-vous reçu les réponses sur l'enquêtes administratives ?
- R9 : Le 21/02 /2023 retours des réponses, le 23/02/2023 début des premiers licenciements.
- Q10 : Quel accompagnement prévoyez-vous pour ces personnes licenciées ?
- R10 : Un psychologue et une assistante sociale a été mis en place, de plus un cabinet de recrutement a été mandaté pour les aider à retrouver un emploi.
- Q11 : quel plan va être mis en place pour palier à ces départs ?
- R11 : Une campagne de recrutement massive est mise en place, un CDI va être proposé aux alternants.

Gros mea-culpa de la direction sur la façon dont s'est déroulé le processus de communication et de sortie des personnes ayant été licenciées.



Tél : 04 76 68 56 91 / 07 85 65 32 26



framatomejarriecgt@gmail.com



CGT Framatome Jarrie